L'aquaculture, une filière qualifiée « d'incontournable » en termes de stratégie alimentaire. Exemple de quelques phrases distillées depuis quelques années. Nonobstant les déclarations, la production baisse et le déficit de la balance commerciale plonge.

> "L'aquaculture est un secteur où les projets d'investissements ne sont pas assez nombreux. Le développement de ce secteur économique doit être une priorité pour la France qui doit enrichir sa stratégie d'alimentation en produits de la pêche d'eau douce". Michel BARNIER – 2007.

> Développement de l'aquaculture en France, les axes stratégiques:

selon le MEEDDAT, qui a confié une mission à Hélène Tanguy, Maire du Guilvinec et Conseiller Régional de Bretagne, l'aquaculture est un secteur stratégique pour répondre aux besoins alimentaires de l'Union Européenne (UE).

Selon le MEEDDAT, l'aquaculture est un secteur stratégique pour répondre aux besoins alimentaires de l'Union Européenne (UE). Le développement de l'aquaculture « doit être encouragé » en France selon le gouvernement.

Michel Barnier, Ministre de l'Agriculture et de la Pêche a reçu le 20 novembre 2008 Hélène Tanguy, Maire du Guilvinec et Conseiller Régional de Bretagne qui lui a remis son rapport sur le développement de l'aquaculture en France en présence d'un représentant du cabinet de Jean-Louis Borloo.

> L'aquaculture, un des piliers de la politique commune de la pêche (Bruno Le Maire)

PARIS, 15 Avril 2010 (AFP) –

Le ministre de la Pêche Bruno Le Maire a souhaité que « l'aquaculture devienne un des piliers de la Politique commune de la pêche (PCP) », jeudi

lors de l'ouverture d'un atelier de l'OCDE consacré au développement de l'élevage de poissons.

Dans un communiqué, le ministre de la Pêche estime que l'aquaculture « constitue une priorité pour la sécurité (de l'approvisionnement) alimentaire des populations ».

M. Le Maire souhaite que, au plan européen, « l'aquaculture devienne l'un des piliers de la Politique commune de la pêche (PCP), au même titre que la gestion de la ressource halieutique ou l'organisation des marchés ». La prochaine PCP, qui doit entrer en vigueur en 2013, « doit être l'occasion de doter l'Union européenne d'une véritable politique aquacole ».

Des schémas régionaux de l'aquaculture marine sont également prévus par le projet de Loi de modernisation de l'agriculture (LMA), qui sera examiné à partir du 18 mai2010 au Sénat.

> Quelle pêche et quelle aquaculture pour demain? 29/09/2009 Comment nourrir 9 milliards d'êtres humains à l'horizon 2050 ? On le sait, les terres émergées du globe n'y suffiront pas. La pêche et l'aquaculture ont donc un rôle essentiel à jouer pour relever ce défi. Un défi alimentaire, certes, mais pas uniquement. Il faut aujourd'hui inventer un nouveau modèle pour une pêche et une aquaculture plus durables, qui tiennent davantage compte des limites de la ressource et des équilibres environnementaux sans négliger les enjeux sociaux et les impératifs économiques. source : http://agriculture.gouv.fr/sections/thematiques/peche-aquaculture

> « les poissons sont l'avenir de l'homme » Jean-Paul BESSET. Député Européen.(2012)

> 29 avril 2013 Bruxelles veut développer l'aquaculture comme alternative à la surpêche pour répondre à la demande importante.

> A partir du 1er juin 2013, les poissons d’élevage pourront à nouveau être nourris avec des farines animales. Mais Mme Damanaki a souligné que l’UE souhaitait « promouvoir la recherche pour trouver d’autres moyens de les nourrir ».